

Année 2006

Date de parution
Août

JOURNAL DE LA MUNICIPALITE DE VILLEFRANCHE DE CONFLENT

NUMERO SPECIAL : HOMMAGE A JEAN LANNELONGUE

UNE FIGURE HISTORIQUE DE NOTRE CITÉ

Chacun de ceux qui nous quitte emporte avec lui un peu de notre mémoire collective, et une page se tourne de la vie sociale et affective de notre cité.

Mais le départ, le 18 juillet 2006, de Jean LANNELONGUE, nous demande de nous pencher sur le passé récent de Villefranche de Conflent, pour mesurer le chemin parcouru en trente ans, sous la conduite de celui qui en fût le premier magistrat. Jean LANNELONGUE a inscrit son nom à la liste, bien courte, de ceux qui, depuis Guillaume Raymond de Cerdagne, ont, à leur manière et en fonction des impératifs du contexte, profondément transformé Villefranche de Conflent, pour l'adapter aux nouvelles exigences du temps et la rendre apte à relever les défis de l'avenir. Il a fallu, pour cela, la clairvoyance nécessaire pour prendre des mesures si novatrices que tous ne les comprenaient pas, et la détermination indispensable pour les faire appliquer, souvent face à bien des réticences. Jean LANNELONGUE a eu cette clairvoyance et cette détermination, et c'est pourquoi son nom demeurera gravé dans l'histoire de notre cité.

UNE PERSONNALITÉ MARQUANTE AU PLAN DÉPARTEMENTAL

Maire de Villefranche de Conflent de 1965 à 1995, Conseiller Général du canton de Prades de 1977 à 1985, Président de l'OTSI de Villefranche de Conflent de 1965 à 1995, Président de l'Union Départementale des OTSI de 1977 à 1993, Président ou membre de diverses associations départementales, Jean LANNELONGUE a été, pendant 30 ans, une personnalité marquante de la vie publique de notre département. Nous retiendrons, pour résumer son action et son œuvre, deux témoignages, d'élus :

- Louis CAMO, vice président du Conseil Général : *« En lui, l'intérêt général avait eu le pas sur l'intérêt personnel... Au cours de son mandat, Jean LANNELONGUE a entretenu un contact permanent avec tous les maires du canton, apportant aux plus jeunes d'entre eux les conseils nécessaires sur le plan administratif. Quant à la commune de Prades, il a participé aux études d'aménagement de la Sous-Préfecture, de la Gendarmerie, récemment inaugurée, ainsi que des nouveaux bâtiments de la subdivision de l'Équipement. Depuis 1965, à la tête de la Mairie de Villefranche de Conflent, où pour lui, bien des adversaires politiques mêlent leurs voix à celles de ces électeurs, il a fait de sa commune un de ces lieux de mémoire qui appellent l'admiration. D'une petite commune de 300 habitants, Jean LANNELONGUE a créé un pôle d'attraction touristique, culturel, artisanal, un centre d'expositions permanentes, valant à cette commune le titre envié de « Ville d'Art et d'Histoire » la plus visitée du département avec 400 000 visiteurs. Jean LANNELONGUE, un honnête homme, vous dis-je ».*

- Jean OLIBO, ancien Maire de Saint Cyprien dédicace un ouvrage : *« A l'ami et l' élu auquel j'ai toujours voué une grande estime. Il l'a méritée beaucoup plus que ceux qui se manifestent toujours au premier rang ».*

UNE ACTION ANTICIPATRICE ET DÉTERMINÉE EN FAVEUR DE L'INTÉRÊT COLLECTIF DE VILLEFRANCHE

Ce que Villefranche est aujourd'hui, elle le doit, dans une proportion considérable, aux décisions opportunes prises en leur temps par Jean LANNELONGUE.

Ces décisions étaient largement anticipatrices : dans un contexte de récession économique, avec le départ du service des Douanes, la fermeture des mines de fer et la réduction des activités de la gare SNCF de Villefranche, trois revenus d'activités qui assuraient alors l'essentiel de l'emploi à Villefranche de Conflent, Jean LANNELONGUE va innover dans un domaine qui n'en était alors qu'à ses balbutiements au plan national, et particulièrement à celui des P.O. : le tourisme patrimonial. La « reconquête » des remparts sur les nombreuses appropriations privées illégitimes qu'y avaient multiplié clapiers et poulaillers, leur nettoyage, leur aménagement, la création d'un premier emploi de guichetière/déléguée de l'OTSI, confié à la regrettée Any de Pous, l'aménagement des parkings portes de France et d'Espagne, firent en quelques années de Villefranche de Conflent une référence nationale en matière de valorisation du patrimoine et d'ouverture sur une nouvelle forme de tourisme, associant la découverte des vieilles pierres à l'artisanat d'art. Les distinctions affluèrent pour témoigner de cette réussite : Premier Prix Régional (devant Montpellier !) pour l'Année Européenne du Patrimoine Architectural, Second Prix National au concours « Lumières et Monuments », deux fois (réussite qu'aucun autre candidat n'a connue) Premier Prix National pour l'Association Culturelle de Villefranche de Conflent et la Fédération des chantiers REMPART de l'Aude et du Roussillon, installées à Villefranche, au concours de la Caisse Nationale des Monuments Historiques, signature de la convention (la 3ème au plan national) « Pays d'Art et d'Histoire » avec la Caisse Nationale des Monuments Historiques, etc...

Mais l'application de ces décisions exigea fermeté et détermination : à chaque étape, il y a eu le même concert de protestations indignées, de menaces d'intervention « au plus haut niveau », voire de menaces tout court, que nous connaissons aujourd'hui encore, à chaque fois où l'on bouscule un tant soit peu des habitudes, de pseudo-droits que certains affectaient de croire acquis. Sans même remonter aux premiers mandats de Jean LANNELONGUE, que l'on se rappelle l'effervescence soulevée par la réglementation de la circulation et du stationnement dans Villefranche de Conflent, celle de l'occupation privative de la chaussée, puis des trottoirs, l'organisation d'un parking payant porte d'Espagne, etc... Que reste t'il de tout cela : plus aucun écho des gesticulations et de l'agitation d'alors. Simplement, l'inscription bénéfique, dans notre vie quotidienne, de mesures dont plus personne ne conteste aujourd'hui la sagesse et l'efficacité. En ce domaine aussi, l'histoire continue à s'écrire au quotidien. Nous reparlerons, dans un prochain numéro, de l'aménagement ces dernières semaines, de la RN 116 dans la traversée de Villefranche.... Jean LANNELONGUE eut, à coup sûr, apprécié ce nouveau dispositif.

Jean LANNELONGUE s'est inscrit définitivement dans la lignée de ces personnages providentiels qui ont su prendre de main ferme le gouvernail de notre cité pour l'amener à franchir au mieux une passe difficile. Il nous a légué un héritage que nous pouvons apprécier au quotidien dans notre ville. Nous laissons à son fils Didier le soin de conclure, comme il le fit dans son discours du 18 juin 1995, au terme du dernier mandat municipal de Jean LANNELONGUE :

« Homme de contact, de dialogue, tu as su te faire aimer, te faire respecter, et à travers toi, tes équipes successives qui t'ont entouré ; tu as fait de Villefranche ce que nous voyons aujourd'hui, ce que beaucoup de communes nous envient, ce que de nombreuses communes voudraient réaliser. Mais les réalisations se font à la valeur des hommes qui les désirent dans le seul but de donner un plus, et de contribuer, pierre par pierre, année par année, à ce que l'édifice bâti se consolide.

Tu as posé en 30 ans plus que des fondations. Tu as bâti du dur, du solide. Pareil à Vauban, ton édifice va défier le temps à travers les intempéries, les bourrasques de la vie et ton image devra rester le symbole de l'union, de l'amitié entre nous, de la concertation, de la confiance ».

UNE CARRIÈRE DANS L'ARMÉE ET UN ENGAGEMENT DANS LA RÉSISTANCE

- 1939 - 1940 : 25ème bataillon de chasseurs alpins, une citation,
- 1940 - 1942 : École spéciale Militaire de Saint Cyr Saint Maixent repliée à Aix en Provence,
- 1943 : Arrêté par la Gestapo, relâché faute de preuves, permet à ses camarades de réseau de s'échapper,
- 1943 - 1944 : Engagé dans la Résistance, bataillon O.R.A. Corrèze-Limousin. Opération avec la 1 ère Armée, une citation,
- 1945 : État Major du Général De Lattre de Tassigny, une citation,
- 1945 - 1950 : État Major de l'École Spéciale Militaire, à Coetquidan,
- 1950 - 1952 : État Major du Général Commandant Supérieur des troupes de Tunisie,
- 1952 - 1954 : Indochine, chef du 3ème bureau de l'Armée Sud-Vietnamienne, une citation,
- 1955 - 1959 : Chef de Cabinet du Général Commandant le 1er corps d'armée des Forces Françaises en Allemagne (Fribourg),
- 1959 - 1963 : État Major Particulier du Général De Gaulle, Président de la République,
- 1963 - 1964 : Chef de Cabinet de Subdivision de Perpignan,
- 1er janvier 1965 : Admis sur sa demande à la retraite avec l'indice de Lieutenant-Colonel.

UNE CONSTELLATION DE DÉCORATION

Les états de services militaires de Jean LANNELONGUE, et son engagement auprès de la Résistance, lui ont valu de très nombreuses décorations françaises et étrangères dont on ne rappellera que quelques unes :

- Croix du Combattant Volontaire (1939 - 1945),
- Croix du Combattant Volontaire de la Résistance (1945),
- Médaille de la Résistance (1945),
- Médaille Opération ANF (1952),
- Officier de Nicham IFTIKAR (Tunisie, 1952),
- Croix de guerre T.O.E., une citation (Indochine 1952 - 1954),
- Chevalier de l'Ordre National du Vietnam (1954),
- Croix de la Vaillance, une citation (Vietnam, 1954),
- Chevalier de la Légion d'Honneur (1955),
- Officier des Palmes Académiques (1969),
- Commandeur de l'Ordre National du Mérite (1981),
- Officier de la Légion d'Honneur (1995).

